

# Tribune libre

## Groupe de la majorité municipale

### Encore plus de solidarité

« *Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental ou de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* ».

(*extrait du préambule de la Constitution de la République Française*).

En 2010, un français sur sept vivait sous le seuil de pauvreté monétaire (924 euros par mois), la crise économique a aggravé ces chiffres en 2012 (chômage). Carbone est à l'image de la France : 10 % de chômage, plus d'un foyer fiscal sur deux n'est pas imposé.

Dans ce numéro d'Info 107 sont exposées toutes les actions menées par la municipalité pour tenter de réduire cette fracture entre ceux qui ont moins et ceux qui ont plus, entre ceux qui n'ont pas ou plus de travail et ceux qui ont la sécurité de l'emploi, entre ceux qui sont seuls et ceux qui sont entourés par une famille.

Il y a de notre part à tous une responsabi-

lité solidaire partagée et à côté de l'effort de la mairie à travers le Centre Communal d'Action Sociale, mais aussi ses aides au niveau de l'école, des activités pour les jeunes, du soutien aux personnes âgées, du logement social, de l'aide à l'emploi, il y a l'action des associations humanitaires irremplaçable et l'accompagnement familial et du voisinage qui reste la première solidarité.

La puissance politique a aussi sa responsabilité et s'il n'y a pas si longtemps un gouvernement de droite stigmatisait les pauvres en dénonçant le cancer de l'assistanat, le premier ministre Jean-Marc Ayrault lors de la présentation de son plan contre la pauvreté a réaffirmé que « *la solidarité reste au cœur de toutes nos actions* » et que la « *pauvreté n'est pas une fatalité, mais doit être anticipée et prévenue* ».

Parmi les mesures du Pacte de Solidarité sur lesquelles le Premier Ministre s'est engagé, citons :

- Augmentation de 10% du RSA d'ici 2017.

- Création des « Emplois d'Avenir », nouveaux contrats d'insertion destinés aux jeunes non qualifiés.

- Extension de la CMU à 500 000 personnes supplémentaires.

- Lutte contre la précarité énergétique par l'extension des tarifs sociaux au gaz et à l'électricité.

- Simplification des démarches administratives pour les droits sociaux.

- Lutte contre le surendettement par une loi bancaire qui plafonnera les frais pour les publics fragiles.

- Faire face aux problèmes d'hébergement et de logement : création de 8 000 places d'hébergement supplémentaires pour les sans abris et logements d'urgence.

- Création d'un dispositif de garantie universelle des risques locatifs qui luttera contre les discriminations à l'entrée dans le logement pour les travailleurs modestes et les jeunes.

Nous appuyons ces mesures qui vont dans le bon sens de la réduction des inégalités, conscients que chacun à notre place nous sommes tous concernés et solidaires

## Groupe de l'opposition municipale



**La tribune libre du groupe « Carbonne, ma ville » ne nous a pas été transmise par ses représentants.**